



INSTALLATION, USE AND MAINTENANCE MANUAL
MANUEL D'INSTALLATION, D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

ANSI/CAN/UL/ULC 2583:2021 FUEL TANK ACCESSORIES FOR FLAMMABLE AND COMBUSTIBLE LIQUIDS
ANSI/CAN/UL/ULC 2583:2021 ACCESSOIRES DE RÉSERVOIRS DE CARBURANT POUR LIQUIDES INFLAMMABLES ET COMBUSTIBLES

WITH INSTALLATION INSTRUCTIONS FOR THE CONTRACTOR

This installation, use and maintenance manual (the « **Manual** ») serves two purposes. First, it provides recommendations and requirements to the contractor installer for the proper installation as well as compliance with the mandatory initial inspection. Furthermore, it provides to the owner-user information on the use, safety guidelines and preventive maintenance for a safe use of the accessories.

The reference in this Manual to the “owner-user” includes any person who is either owner, lessee, other user or has otherwise the accessories under his care or responsibility in any manner whatsoever.

It is mandatory for all persons intending to install, commission, use or maintain these UL/ULC-2583:2021 petroleum accessories to read the directives of this Manual as well as all locally applicable laws, regulations, codes and standards, in order to proceed safely and to avoid any damages to the environment, the storage tank, installations, equipment and other surrounding goods, as well as any physical damages, including serious injuries or even death.

Many countries, as well as states, provinces and other public authorities have adopted laws, rules, codes and standards governing the installation, use and maintenance of UL/ULC-2583:2021 *fuel tank accessories* (hereinafter the “**Locally applicable legislation**”). Such Locally applicable legislation **MUST** be complied with and supersedes any other recommendations contained in this Manual. Verification with local authorities must be made in all cases.

AVEC DIRECTIVES D'INSTALLATION POUR L'ENTREPRENEUR

Le manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien (le « **Manuel** ») a deux objectifs. Premièrement, il fournit les recommandations et exigences à l'entrepreneur installateur pour la bonne installation et pour la conformité des inspections initiales obligatoires. Ensuite, pour le propriétaire-usager, il prévoit des informations sur l'usage, sur les directives de sécurité et sur l'entretien préventif pour l'utilisation sécuritaire des accessoires.

L'expression utilisée au présent Manuel de « propriétaire-usager » s'adresse à toute personne qui est soit propriétaire, locataire ou autre usager de l'accessoire ou en a autrement la garde ou la responsabilité, de quelque manière que ce soit.

Il est obligatoire pour toutes les personnes qui envisagent d'installer, de mettre en service, d'utiliser ou d'entretenir ces accessoires UL/ULC-2583:2021, lisent les directives de ce Manuel ainsi que toutes les lois, réglementations, codes et standards locaux applicables, de manière à procéder en toute sécurité et pour éviter tout dommage à l'environnement, au réservoir, aux installations, équipements et autres biens à proximité, ou de dommages corporels dont les blessures graves ou même la mort.

De nombreux pays, de même que les États, provinces et autres autorités publiques ont adopté des lois, règlements, codes et standards qui régissent l'installation, l'utilisation et l'entretien d'accessoires de réservoirs de carburant UL/ULC-2583:2021 (ci-après la « **Réglementation locale applicable** »). Cette Réglementation locale applicable **DOIT** être suivie et avoir la prépondérance sur toute autre recommandation contenue dans ce Manuel. Toujours vérifier avec les autorités locales.

1	GENERAL SAFETY INSTRUCTIONS – DIRECTIVES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES	3
2	PRODUCT OVERVIEW – APERÇU DES PRODUITS	7
3	INSTALLATION – INSTALLATION	8
3.1	PRE-INSTALLATION INSPECTIONS – INSPECTIONS AVANT INSTALLATION	8
3.2	INSTALLATION – INSTALLATION	9
3.3	LEAK TEST – TEST D'ÉTANCHÉITÉ	12
4	USE INSTRUCTIONS – INSTRUCTIONS UTILISATION	13
4.1	FILLER BOX – BOITE DE REMPLISSAGE	13
5	INSPECTION AND MAINTENANCE – INSPECTION ET ENTRETIEN	15
6	STORAGE AND TRANSIT – ENTREPOSAGE ET TRANSPORT	17
7	ANNEXES – ANNEXES	18
7.1	USE INSTRUCTIONS BOTTOM-FILLING BOX – INSTRUCTION D'UTILISATION BOITE DE REMPLISSAGE PAR LE BAS	18
8	WARRANTY – GARANTIE	20

LES INDUSTRIES DESJARDINS LTÉE

79, rue Principale, St-André-de-Kamouraska (Québec - Canada) G0L 2H0
 Téléphone: 418 493-2114 - Télécopieur: 418 493-2432
 desjardins@industriesdesjardins.qc.ca
 www.industriesdesjardins.com

1 General Safety Instructions – Directives de sécurité générales

WARNING

Make sure to read and properly understand this Manual in its entirety before attempting to install, use or maintain the accessories. The security measures set forth in this Manual **MUST** be followed without exception and only a qualified contractor may proceed to the installation and commissioning of the accessories. Moreover, only qualified and trained persons may use and maintain the accessories. In case of default to comply in their entirety with the guidelines, directives, instructions and recommendations contained in this Manual, as well as any failure in the precautionary measures to be taken or misunderstanding of one of the herein contained warning messages may cause damages to the environment, the accessories, installations, equipment and other surrounding goods, as well as physical damages including serious injuries or even death.



The four safety messages presented below and used through this Manual inform the owner-operator and the installation contractor about potential hazards that could cause serious injuries and even death.

DANGER: The “**Danger**” advisory is used to draw attention to a constant dangerous threat that could lead to serious injuries and even death.

WARNING: The “**Warning**” advisory is used to draw attention to a condition, a practice, a statement, a method of installing, commissioning, use or maintenance whose omission could cause damages to the environment, to the tank, facilities, equipment and properties nearby, or physical injuries including severe injuries or even death.

CAUTION: The “**Caution**” advisory is used to draw attention to a condition, a practice, a statement, a method of installing, commissioning, use or maintenance whose omission could cause damages to the environment, to the tank, facilities, equipment and properties nearby, or physical injuries including severe injuries.

NOTE: The “**Note**” is used to draw attention to a condition, a practice, a statement or process that *Les Industries Desjardins Ltée.* considers desirable to emphasize.

ATTENTION

S'assurer de lire et de bien comprendre le présent Manuel dans sa totalité avant de tenter d'installer, d'utiliser ou de faire la maintenance d'accessoires. Les mesures de sécurité prescrites dans ce Manuel **DOIVENT** être suivies sans exception et seul un entrepreneur installateur qualifié peut procéder à l'installation et la mise en service de l'accessoire, seules des personnes également qualifiées et formées pouvant quant à elles utiliser et procéder à la maintenance de l'accessoire. Un défaut de respecter dans leur intégralité toutes les consignes, directives, instructions et recommandations contenues au présent Manuel, de même tout manquement dans les précautions ou l'incompréhension d'un de ces messages d'avertissement peut causer des dommages à l'environnement, à l'accessoire, aux installations, équipements et autres biens à proximité, ou de dommages corporels dont les blessures graves ou même la mort.



Les quatre messages de sécurité présentés ci-dessous et utilisés dans ce Manuel informent le propriétaire-usager et l'entrepreneur installateur des dangers potentiels qui peuvent causer notamment des blessures graves et même la mort.

DANGER : L'avis « **Danger** » est utilisé pour identifier une menace dangereuse constante qui peut causer des blessures graves et même la mort.

ATTENTION : L'avis « **Attention** » est utilisé pour attirer l'attention sur une condition, une pratique, un énoncé, un procédé d'installation, de mise en service, d'utilisation ou de maintenance dont l'inobservation peut causer des dommages à l'environnement, au réservoir, aux installations, équipements et autres biens à proximité, ou de dommages corporels dont des blessures graves et même la mort.

AVERTISSEMENT : L'avis « **Avertissement** » est utilisé pour attirer l'attention sur une condition, une pratique, un énoncé, un procédé d'installation, de mise en service, d'utilisation ou de maintenance dont l'inobservation peut causer des dommages à l'environnement, au réservoir, aux installations, équipements et autres biens à proximité, ou de dommages corporels dont des blessures graves.

NOTE : La « **Note** » est utilisée pour attirer l'attention sur une condition, une pratique, un énoncé ou un procédé que *Les Industries Desjardins Ltée* estime désirable de souligner.

DANGER

ATTENTION

AVERTISSEMENT

NOTE

DANGER

ATTENTION

AVERTISSEMENT

NOTE

DANGER

The *Industries Desjardins Ltée's* fuel tank accessories are manufactured according to the production norm UL/ULC 2583-2021. They are designed exclusively for flammable and combustible liquids including (without limitation) :

- Diesel fuels, heating oils and fuel oils
- Gazoline
- Used oils
- Lubricating oils



These accessories shall first be installed, then used and maintained in accordance with the UL/ULC 2583-2021 norm and this Manual. **THEY ARE NOT DESIGNED AND SHALL NOT BE USED FOR A MOBILE USE. IT IS STRICTLY FORBIDDEN TO USE THE ACCESSORIES FOR ANY OTHER PURPOSE.**

DANGER

Les accessoires pour réservoir *les industries Desjardins Ltée.* Construit sous la norme de fabrication UL/ULC 2583-2021, sont conçus uniquement les produits inflammables et combustibles sous forme liquide incluant (sans s'y limiter) :

- Carburant diesel, huile de chauffage et mazout
- Essence
- Huiles usées
- Huiles lubrifiantes



Ces accessoires sont destinés à être d'abords installé, puis utilisés et entretenus selon les standards listés dans la norme UL/ULC 2583-2021 et du présent Manuel. **ILS NE SONT PAS CONÇUS ET NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS POUR UNE APPLICATION MOBILE. IL EST STRICTEMENT INTERDIT D'UTILISER CES ACCESSOIRES POUR D'AUTRES FONCTIONS.**

The UL/ULC 2583-2021 accessories must be installed, commissioned, used and maintained in compliance with this *Industries Desjardins Ltée's* Manual and the Locally applicable legislation, as well as in conformity with the codes and standards, including but not limited to the followings:

- A. Installation Code for Oil-Burning Equipment, CSA B139.
- B. Construction Code of Québec, RBQ B-1.1
- C. National Building code of Canada.
- D. National Fire Code of Canada.
- E. Technical standards & safety authority, TSSA
- F. CCME PN1326, Environmental Code of Practice for Aboveground and Underground Storage Tank Systems Containing Petroleum and Allied Petroleum Products

Les accessoires UL/ULC 2583-2021 doivent être installés, utilisés et entretenus en conformité avec le présent manuel de *Les Industries Desjardins Ltée.* et la réglementation locale applicable, de même qu'en respectant, mais sans s'y limiter, les codes et standards suivants :

- A. Code d'installation des appareils de combustion au mazout, CSA B139
- B. Code de Construction du Québec, RBQ B-1.1
- C. Code national du Bâtiment du Canada.
- D. Code national de prévention des incendies du Canada.
- E. Technical standards & safety authority, TSSA
- F. CCME PN1326, Code de recommandations techniques pour la protection de l'environnement applicable aux systèmes de stockage hors sol et souterrains de produits pétroliers et de produits apparentés

⚠ WARNING

Installation and commissioning **MUST MANDATORILY** be made by a qualified contractor installer with qualified persons having the therefore adequate knowledge. It is furthermore the contractor installer's and the owner-user's duty to verify the Locally applicable legislation, depending on the location. If the installation, use or maintenance are not carried out in accordance with this Manual and with the Locally applicable legislation, *Industries Desjardins Ltée* hereby disclaims any liability for any damages whatsoever that may be incurred and the warranty shall become void and non-applicable.

⚠ ATTENTION

L'installation et la mise en service **DOIT** se faire **OBLIGATOIREMENT** par un entrepreneur installateur qualifié avec des personnes qualifiées et ayant les connaissances nécessaires. Il est également le devoir de l'entrepreneur installateur et du propriétaire-usager de vérifier la réglementation locale applicable, selon le lieu d'installation. Si l'installation, l'utilisation ou la maintenance ne sont pas effectués selon le présent manuel de même que la réglementation locale applicable, *Les Industries Desjardins Ltée.* Se dégage de toute responsabilité de dommages causés, quels qu'ils soient et la garantie devient alors nulle et non applicable.

⚠ DANGER

All persons likely to use or to maintain the accessories **MUST** have been trained to control and confine leaks and spills in order to act safely within the shortest delays. The owner-user **MUST** also be in possession of the equipment necessary to control minor leaks and spills, in order to intervene without delay. *Industries Desjardins Ltée* disclaims any liability for damages to environment, the storage tanks, installations, equipment and other surrounding goods, or physical damages including serious injuries or even death, which would result from or otherwise be related with, in whole or in part, to the inaction, negligence, or deficient training or knowledge or the persons in charge of the use, inspection and maintenance of the accessories or of the control or confinement of leaks and spills.

⚠ DANGER

Toutes les personnes susceptibles d'utiliser ou d'effectuer la maintenance sur les accessoires **DOIVENT** avoir suivi une formation en contrôle et confinement des fuites et déversements pour agir en toute sécurité dans les plus brefs délais. Le propriétaire-usager **DOIT** également posséder l'équipement nécessaire au contrôle de fuites et déversements mineurs et majeurs, de façon à pouvoir intervenir sans délai. *Industries Desjardins Ltée* se dégage de toute responsabilité concernant les dommages à l'environnement, au réservoir, aux installations, équipements et autres biens à proximité, ou les dommages corporels dont les blessures graves ou même la mort, et résultant de ou pouvant être notamment imputables en tout ou en partie à l'inaction, à la négligence ou à la formation ou aux connaissances déficientes des personnes affectées à l'utilisation, l'inspection ou l'entretien des accessoires ou encore au contrôle et confinement des fuites et déversements.

⚠ DANGER

It is the owner-user responsibility to establish, implement and ensure the enforcement of a preventive plan of control and countermeasures in case of leaks and spills of flammable and combustible liquids. This plan **MUST** contain, at a minimum, without limitation and in addition of all items required or recommended by the Locally applicable legislation:

- Procedures for the prevention of leaks and spills.
- Leaks and spills' control measures aiming to prevent any discharge in water or ground.
- Confinement and cleaning measures aiming to reduce the consequences of any leaks and spills.

It is the owner-user responsibility to verify the Locally applicable legislation on the control of flammable and combustible liquids leaks and spills.

⚠ DANGER

All persons likely to use or to maintain **MUST** have been trained to control and handle hazardous material to act safely in presence of flammable and combustible liquids stored in storage tanks. The owner-user **MUST** also be in possession of the equipment necessary to **control minor and major fires**. *Industries Desjardins Ltée* disclaims any liability for damages to environment, the storage tanks, installations, equipment and other surrounding goods, or physical damages including serious injuries or even death, which would result from fires or otherwise be related with, in whole or in part, to the inaction, negligence, or deficient training or knowledge or the persons in charge of the use, inspection and maintenance or of the control or confinement of fires.

⚠ DANGER

It is the owner-user responsibility to establish, implement and ensure the enforcement of a preventive plan of control and countermeasures in case of minor and major fire. Always know the nearest location of fire extinguishers, fire blankets and other fire control equipment and keep them in perfect condition and available at all times.

It is the owner-user responsibility to verify the Locally applicable legislation on the handling and control of fires of flammable and combustible products.

⚠ DANGER

Il est dans la responsabilité du propriétaire-usager de posséder et mettre en place un plan de prévention, contrôle et de contremesures des fuites et déversements de produits inflammables et combustibles et de veiller à son application. Ce plan **DOIT**, sans s'y limiter et en plus de devoir comporter tous les éléments exigés ou recommandés en vertu de la Règlementation locale applicable, comprendre au minimum :

- Procédures de prévention de fuites et déversements.
- Mesures de contrôle de fuites et déversements pour empêcher la propagation dans les eaux ou dans le sol.
- Mesures de confinement et de nettoyage pour atténuer les effets de fuites et déversements.

Il est de la responsabilité du propriétaire-usager de consulter la Règlementation locale applicable concernant le contrôle des fuites et déversements de produits inflammables et combustibles.

⚠ DANGER

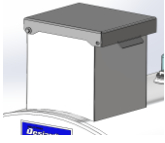


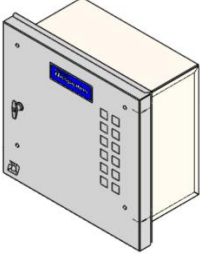
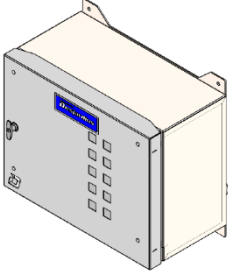
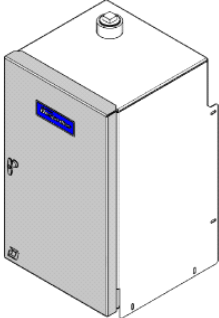
Toutes les personnes susceptibles d'utiliser ou d'effectuer la maintenance doivent avoir suivi une formation en manipulation de matières dangereuses pour agir en toute sécurité en présence des produits inflammables et combustibles entreposés dans le réservoir. Le propriétaire-usager doit posséder l'équipement nécessaire au **contrôle et au confinement d'incendies mineurs et majeurs**. *Les Industries Desjardins Ltée* se dégage de toute responsabilité concernant les dommages à l'environnement, au réservoir, aux installations, équipements et autres biens à proximité, ou les dommages corporels dont les blessures graves ou même la mort, et résultant de ou pouvant être notamment imputables en cas d'incendie, en tout ou en partie à l'inaction, à la négligence ou à la formation ou aux connaissances déficientes des personnes affectées à l'utilisation, l'inspection ou l'entretien ou encore en contrôle et confinement des incendies.

⚠ DANGER

Il est dans la responsabilité du propriétaire-usager de posséder un plan de prévention, de contrôle et contremesures d'incendie mineurs et majeurs. Toujours connaître la localisation la plus près des extincteurs, couvertures de feu et autres équipements d'incendie et maintenir ceux-ci en parfait état de marche et accessibles en tout temps.

Il est de la responsabilité du propriétaire-usager de consulter les lois, réglementations, codes et standards locaux et fédéraux concernant la manipulation et le contrôle des incendies de produits inflammables et combustibles.

2 Product overview – Aperçu des produits

Welded spill box (Weld On type)	Col antidéversement à souder (à souder)	
Removable spill box (Spin On type)	Col antidéversement démontable (type à visser)	
Wall-mounted filler box (Side Mount type)	Boîtier de remplissage murale (type à montage latéral)	
Recessed filler box (Side Mount type)	Boîte de remplissage encastrée (type à montage latéral)	
Non-recessed filler box (Side Mount type)	Boîte de remplissage non-encastrée (type à montage latéral)	
Bottom fill box (Side Mount type)	Boîte de remplissage par le bas (type à montage latéral)	

See technical data sheets for a list of available formats and product specifications.

Voir les fiches techniques pour connaître la liste des formats disponible et les spécifications de chaque produit.

3 Installation – Installation

Before intending to install UL/ULC 2583-2021 accessories, you MUST read the General safety section of this manual as well as all locally applicable laws, regulations, codes and standards. The security measures set forth in this Manual MUST be followed without exception and only a qualified contractor may proceed to the installation and commissioning of the storage tank. Otherwise, the warranty will become void and inapplicable.

Avant d'installer des accessoires UL/ULC 2583-2021, vous DEVEZ lire attentivement la section Directives de sécurité générales. Vous DEVEZ également vérifier la Règlementation locale applicable avant l'installation et la mise en service. L'installation et la mise en service DOIVENT être effectuées obligatoirement par un entrepreneur installateur qualifié à défaut de quoi la garantie deviendra automatiquement nulle et non applicable.

3.1 Pre-installation inspections – Inspections avant installation

WARNING

For installation, both the owner-user and the person performing the installation MUST carry out a thorough visual inspection by a qualified person. Accessories MUST be free of dents, scratches, rub marks, rust, damage or obstructions that could lead to leakage, spillage or malfunction. In addition to the general inspection, the following specific checks must be carried out, depending on the product:

Filler box:

- Door opens and closes without restriction;
- The door rests evenly on the perimeter of the box;
- The closing mechanism (if applicable) keeps the door closed;

Inspections MUST be documented, dated and signed by the person completing it on behalf of the qualified installing contractor, and kept in a secure place as proof of inspection. Les Industries Desjardins Ltée reserves the right to demand a copy of the form, particularly in the event of a warranty claim or in the event that its liability may be sought.

Should the inspection reveal any problem with the accessory, DO NOT install or repair without the written consent of Desjardins Industries Ltd.

A pressure test is MANDATORY on ALL plumbing systems prior to use.

ATTENTION

Pour l'installation, le propriétaire-usager de même que la personne effectuant l'installation DOIVENT effectuer une inspection visuelle approfondie par une personne qualifiée. Les accessoires DOIVENT être libre de bosses, égratignures, marques de frottement, rouille, dommages ou obstructions qui pourraient conduire à une fuite, un déversement ou un dysfonctionnement. En plus de l'inspection général, les vérifications particulières suivant doivent être effectuées selon les produits :

Boite de remplissage :

- La porte s'ouvre et se ferme sans restriction;
- La porte s'appuie uniformément sur le pourtour du boîtier;
- Le mécanisme de fermeture (s'il y a lieu) maintient bien la porte fermée;

Les inspections DOIVENT être documentées, daté et signé par la personne l'ayant complété pour le compte de l'entrepreneur installateur qualifié, gardez-le dans un endroit sécurisé comme preuve d'inspection. Les Industries Desjardins Ltée se réserve le droit d'exiger copie du formulaire, notamment au cas de réclamation sous garantie ou au cas où sa responsabilité pourrait être recherchée.

Advenant que l'inspection relève tout problème quelconque de l'accessoire, NE PAS installer ni réparer sans le consentement écrit de Les Industries Desjardins Ltée.

Un test de pression EST OBLIGATOIRE sur TOUTES les plomberies avant toute utilisation.

3.2 Installation – Installation

DANGER

The installation of any accessory by anyone other than a qualified installation contractor with personnel having the knowledge and experience required for the proper and safe installation of UL/ULC 2583-2021 accessories is prohibited.

Failure to fully comply with all instructions, guidelines, recommendations and directions contained in the installation, use and maintenance manual may result in damage to the environment, the tank, nearby facilities, equipment and other property, or personal injury including serious injury or death. Les Industries Desjardins Ltée. assumes no responsibility for any damage caused, and the warranty becomes null and void.

The owner-user **MUST** contact a qualified contractor installer for the installation of accessories. Les Industries Desjardins Ltée reserves the right to request a copy of any inspection or test report performed by a qualified person.

There are four types of mounting for the accessories covered by this manual:

- Welded mounting;
- Threaded mounting;
- Bolted flange mounting;
- Bolted mounting;

Some accessories may require two types of mounting.

WARNING

The positioning of accessories **MUST** be determined by qualified personnel, in accordance with the requirements of the tank registration standard and/or applicable local regulations.

When using different materials, take precautions to avoid galvanic corrosion.

DANGER

Il est interdit de procéder à l'installation d'un accessoire par une personne autre que par un entrepreneur installateur qualifié, disposant du personnel ayant les connaissances et l'expérience requise dans l'installation adéquate et sécuritaire d'accessoires UL/ULC 2583-2021.

Un défaut de respecter dans leur intégralité toutes les consignes, directives, instructions et recommandations et instructions contenues dans le manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien peut causer des dommages à l'environnement, au réservoir, aux installations, équipements et autres biens à proximité, ou de dommages corporels dont les blessures graves ou même la mort. *Les Industries Desjardins Ltée.* se dégage de toute responsabilité de dommages causés, quels qu'ils soient et la garantie devient alors nulle et non applicable.

Le propriétaire-usager **DOIT** contacter un entrepreneur installateur qualifié pour l'installation d'accessoires. *Les Industries Desjardins Ltée* se réserve le droit d'exiger une copie du rapport d'inspections et de tests effectuées par des personnes.

Il y a quatre types de montages pour les accessoires couvert par ce manuel :

- Montage soudé;
- Montage fileté;
- Montage sur bride boulonné;
- Montage boulonné;

Certains accessoires peuvent exiger deux types de montage.

ATTENTION

Le positionnement des accessoires **DOIT** être déterminé par du personnel qualifié, selon les exigences de la norme d'enregistrement du réservoir et/ou en vertu de la Règlementation locale applicable.

Dans le cas d'utilisation de matériaux différent, prendre les précautions pour éviter la corrosion galvanique.

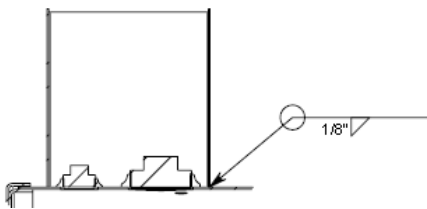
3.2.1 Weld mounting – Montage soudé

WARNING

All welding work **MUST** be carried out by qualified personnel, in accordance with the requirements of the tank registration standard and applicable local regulations.

This type of mounting must only be used for emergency vents intended for this purpose.

Use only the welding and positioning procedures of the registration standard. (Example: CAN/ULC-S601, CAN/ULC-S602, etc.)

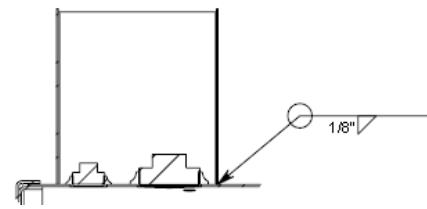


ATTENTION

Tous travaux de soudure **DOIT** être effectué par du personnel qualifié, selon les exigences de la norme d'enregistrement du réservoir et en vertu de la Règlementation locale applicable.

Ce type de montage doit être utilisé seulement pour les événements d'urgence prévue à cette fin.

Utiliser seulement les procédures de soudage et de positionnement de la norme d'enregistrement. (Exemple : CAN/ULC-S601, CAN/ULC-S602, etc.)



3.2.2 Threaded mounting – Montage fileté

WARNING

Always use sealants compatible with the product being stored or transported and in compliance with applicable local regulations. All threads used on UL/ULC 2583-2021 accessories are NPT as per ANSI B1.20.1.

ATTENTION

Toujours utiliser des produits sellant compatible avec le produits stoker ou transporté et en respect de la Règlementation locale applicable. Tout le filetage utilisé sur les accessoires UL/ULC 2583-2021 sont de type NPT selon le standard ANSI B1.20.1.

3.2.3 Bolted flange mounting – Montage sur bride boulonné

WARNING

Always use fittings that are compatible with the product being stored or transported, in compliance with applicable local regulations. Always use bolts in compliance with applicable local regulations. Follow the gasket supplier's instructions for tightening torque. All flanges used on UL/ULC 2583-2021 accessories are class 150 according to ANSI B16.5.

ATTENTION

Toujours utiliser des garnitures compatibles avec le produits stoker ou transporté et en respect de la Règlementation locale applicable. Toujours utiliser de la boulonnerie en respect de la Règlementation locale applicable. Suivre les instructions du fournisseur de garniture pour connaître le couple de serrage. Toutes les brides utilisées sur les accessoires UL/ULC 2583-2021 sont de classe 150 selon le standard ANSI B16.5.

3.2.4 Bolted mounting – Montage boulonné

Always use ASTM A307 bolts as a minimum. Use galvanized bolts for painted steel accessories and stainless bolts for stainless accessories.

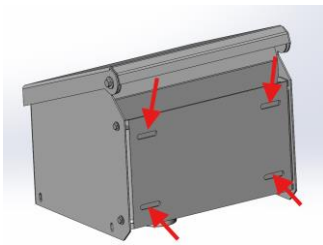
Toujours utiliser au minimum de la boulonnerie ASTM A307. Utiliser de la boulonnerie galvanisée pour les accessoires en acier peint et de la boulonnerie en Stainless pour les accessoires en Stainless.

Filler box mounting :

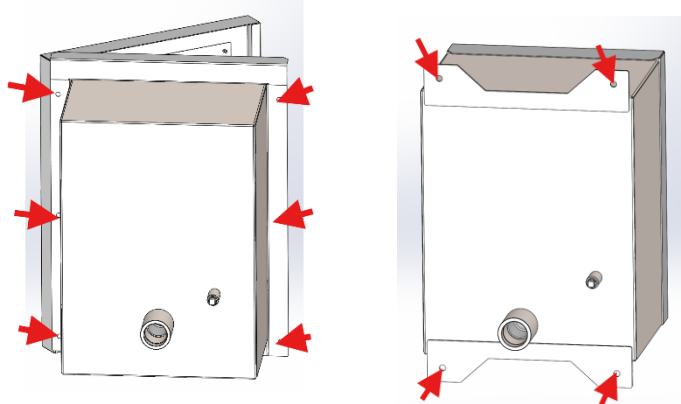
Filler boxes can be wall-mounted or flush-mounted, depending on the chosen configuration. Use the holes provided for this purpose. See picture below. Be sure to use fasteners strong enough to support twice the weight of the case at full capacity, and compatible with your coating.

Montage des boîtiers de remplissage :

Les boîtiers de remplissage peuvent être montés sur le mur ou encastrés selon la configuration choisie. Utiliser les trous prévus à cette fin. Voir image ici-bas. Assurez-vous d'utiliser des éléments de fixation suffisamment résistants pour supporter deux fois le poids du boîtier à pleine capacité et compatible avec votre revêtement.



* Remove back plate for easier mounting /
Démonter la plaque arrière pour faciliter la fixation.



*Assurez-vous d'utiliser un sellant et/ou joint pour éviter les infiltrations d'eau derrière le revêtement / Be sure to use a sealant and/or gasket to prevent water infiltration behind the cladding.

3.3 Leak test – Test d'étanchéité

! DANGER

Testing with air pressure may result in serious injury or death, for which Les Industries Desjardins Ltée cannot be held responsible. Personnel in charge of such tests must be informed of the precautions to be taken during these types of tests. A pressure regulator and pressure relief valve **MUST** be used to reduce the risk of overpressure. Use only calibrated pressure gauges in perfect working order. The pressure setting for these tests **MUST** be in accordance with product specifications:

! DANGER

Un teste avec de la pression d'air présente des risques de blessures graves, voire même de mort, ce pour quoi *Les Industries Desjardins Ltée* ne peut être tenue responsable. Le personnel en charge de ces tests doit être informé des précautions à prendre durant ces types de tests. Un régulateur de pression et une vanne de surpression **DOIVENT** être utilisés. Utiliser seulement des indicateurs de pression calibrés en parfait état de marche. Le réglage de pression pour ces tests **DOIT** selon les spécifications du produit :

! DANGER

NEVER leave a pressurized element unattended. **NEVER** stand in front of openings when pressurizing.

Following installation of a welded, threaded or bolted-flange accessory, a leak test **MUST** be carried out. If it is not possible to isolate the tank from the fitting, use the test procedure supplied by the tank manufacturer.

Tests **MUST** be documented, dated and signed by the person completing it on behalf of the qualified installing contractor, and kept in a secure place as proof of testing. Les Industries Desjardins Ltée reserves the right to demand a copy of the form, particularly in the event of a warranty claim or in the event that its liability may be sought.

Should the inspection reveal any problem with the accessory, **DO NOT** install or repair without the written consent of Desjardins Industries Ltd.

A pressure test is MANDATORY on ALL plumbing and welded accessories prior to use.

! DANGER

NE JAMAIS laisser un élément pressurisé sans surveillance. **NE JAMAIS** se positionner devant les ouvertures lorsqu'il est procédé à la pressurisation.

Suite à une installation d'un accessoire soudé, fileté ou sur bride boulonné, un test d'étanchéité **DOIT** être effectué. S'il n'est pas possible d'isoler le réservoir de l'accessoire, utiliser la procédure de test fournie par le fabricant du réservoir.

Les tests **DOIVENT** être documentées, daté et signé par la personne l'ayant complété pour le compte de l'entrepreneur installateur qualifié, gardez-le dans un endroit sécurisé comme preuve de test. *Les Industries Desjardins Ltée* se réserve le droit d'exiger copie du formulaire, notamment au cas de réclamation sous garantie ou au cas où sa responsabilité pourrait être recherchée.

Advenant que l'inspection relève tout problème quelconque de l'accessoire, **NE PAS** installer ni réparer sans le consentement écrit de *Les Industries Desjardins Ltée*.

Un test de pression EST OBLIGATOIRE sur TOUTES les plomberies et accessoires soudé avant toute utilisation.

4 Use instructions – Instructions utilisation

Before intending to use the CAN/ULC-S601-14 petroleum above ground storage tanks, you **MUST** read the General safety section of this manual as well as all locally applicable laws, regulations, codes and standards. The security measures set forth in this Manual **MUST** be followed without exception.

The "Operation" section shows the initial checks and inspections to be performed before each refueling. It is **MANDATORY** to conduct these inspections to extend the useful life of the equipment and ensure safe operation.

4.1 Filler box – Boîte de remplissage

Designed for:

Above-ground, liquid-tight, weather-resistant container designed to collect and temporarily contain small fuel spills that may occur during tank filling. Spill containment devices also feature a drain opening to a suitable container.

Pre-use checklist (but not limited to):

- Locate the nearest fire extinguisher and check accessibility.
- Locate the nearest fire blanket and other fire-fighting equipment and check accessibility.
- Locate the nearest spill kit and check accessibility.
- Review your spill and leak control procedures.

During use (See appendix for bottom-filling box):

- Make sure you use a compatible connection;
- Empty drip tray if applicable. Use the drain opening or absorbent elements and a suitable container. Dispose of contents safely.
- Make sure your equipment's pressure regulator is working properly;
- The delivery operator responsible for transferring the product to an aboveground tank shall take all reasonable steps to prevent spillage.
- The delivery operator must ensure that the filling hose is completely drained before disconnecting.
- The delivery operator must remain in constant view and in close proximity to the fill control valve during the entire tank filling period.
- The nameplate must not be altered or removed.
- Report any problems observed;

After use:

- Empty drip tray if necessary. Use drain opening or absorbent elements and appropriate container. Dispose of contents safely.
- Close door securely;

Avant l'utilisation d'un accessoire UL/ULC 2583-2021, le propriétaire-usager et toute personne ayant à utiliser l'accessoire **DOIT** lire attentivement la section « Directives de sécurité générales ». Le propriétaire-usager **DOIT** également vérifier la Réglementation locale applicable auprès des autorités locales avant l'utilisation.

Cette section décrit les utilisations prévues et les vérifications initiales à effectuer avant chaque utilisation. **Il est OBLIGATOIRE de procéder à ces inspections pour prolonger la vie utile de l'équipement et d'assurer une opération sécuritaire.**

Utilisation prévue:

Contenant hors sol, étanche aux liquides et résistant aux intempéries, conçu pour recueillir et retenir temporairement les petits déversements de carburant qui peuvent se produire pendant le remplissage des réservoirs. Les dispositifs de confinement des déversements sont également dotés d'une ouverture d'évacuation vers un contenant approprié.

Vérifications avant utilisation (sans si limiter) :

- Localisez l'extincteur le plus près et vérifiez l'accessibilité.
- Localisez la couverture anti-feu de même que tout autre équipement d'incendie les plus près et vérifiez l'accessibilité.
- Localisez la trousse anti-déversement la plus proche et vérifiez l'accessibilité
- Révisez votre procédure de contrôle de déversement et fuites.

Durant l'utilisation (Voir annexe pour la boîte de remplissage par le bas):

- Assurez-vous d'utiliser une connexion compatible;
- Vider le contenu de bac de rétention s'il y a lieu. Utilisé l'ouverture de drainage ou des éléments absorbant et un contenant approprié. Disposé du contenu de façon sécuritaire.
- Assurez-vous du bon fonctionnement du régulateur de pression de votre équipement;
- L'opérateur responsable du transfert du produit dans un réservoir doit prendre toutes les mesures raisonnables pour éviter les déversements.
- Le livreur doit s'assurer que le tuyau de remplissage est complètement drainé avant de débrancher.
- Le livreur doit demeurer en observation direct et à proximité de la valve de contrôle du remplissage durant toute la période de remplissage du réservoir.
- La plaque signalétique ne doit être ni modifiée, ni retirée.
- Signaler toute problématique observée;

Après utilisation :

- Vider le contenu de bac de rétention s'il y a lieu. Utilisé l'ouverture de drainage ou des éléments absorbant et un contenant approprié. Disposé du contenu de façon sécuritaire.
- Assurez vous de bien fermé la porte;

 **WARNING**

If you spot a leak or spill, empty the tank immediately into a suitable container, then begin your leaks and spill control procedure. You shall contact your local authorities immediately.

 **ATTENTION**

Si vous apercevez une fuite ou un déversement, videz le réservoir immédiatement dans un contenant approprié, puis entreprenez votre procédure de contrôle des fuites et déversements. Vous devez contacter les autorités locales immédiatement.

 **DANGER**

NEVER leave a filling accessory unattended.

 **DANGER**

NE JAMAIS laisser un accessoire en remplissage sans surveillance.

 **DANGER**

Do not fill the tank when the distribution unit is under function, because hazards such as explosion may occur and could cause damages to the environment, the storage tank, installations, equipment and other surrounding goods, as well as any physical damages, including serious injuries or even death.

 **DANGER**

Ne pas remplir le réservoir si l'appareil de distribution est en marche car des dangers notamment d'explosion peuvent survenir et ainsi causer des dommages à l'environnement, au réservoir, aux installations, équipements et autres biens à proximité, ou de dommages corporels dont des blessures graves ou u même la mort.

5 Inspection and Maintenance – Inspection et Entretien

Before maintenance of the CAN/ULC-S601-14 above ground storage tank, the owner-user as well as any person in charge of the maintenance MUST carefully read the section « General safety directives ». The owner-user MUST also verify the Locally applicable legislation with the local authorities prior to maintenance.

Avant d'entretenir des accessoires UL/ULC 2583-2021, Le propriétaire-usager et toute personne ayant à faire l'entretien DOIT lire attentivement la section « Directives de sécurité générales ». Le propriétaire-usager DOIT également vérifier la Règlementation locale applicable auprès des autorités locales avant l'entretien.

DANGER

Applicable local regulations may include obligations or recommendations regarding frequency, qualifications and procedures. Knowledge of these applicable local regulations is mandatory for the owner-user as well as for any person in charge of maintenance, in particular to ensure compliance with inspection planning, procedures and requirements. If the owner-user does not have personnel with the necessary qualifications and knowledge to carry out these inspections, it is OBLIGATORY to contact a specialized inspector to carry out the inspection and maintenance. Inspections and maintenance MUST be carried out by a person with the necessary qualifications and knowledge to perform such inspections, in particular to avoid damage to the environment, the tank, nearby installations, equipment and other property, or personal injury including serious injury or death.

Perform the following inspections twice a year, or **as required by applicable local regulations, whichever comes first.**

Spill neck and fill box :

- No plumbing leaks;
- No accumulation of debris or liquid in the drip tray. If necessary, use drain opening or absorbent material and appropriate container. Dispose of contents safely.
- Make sure the door and locking system are working properly;
- Make sure the door is not deformed. Deformation could lead to water infiltration.

Keep a record of your safety inspection records. These documents are proof that inspections have been conducted by qualified personnel and that the accessories can be used safely. Les Industries Desjardins Ltée reserves the right to request copies of inspection forms, particularly in the event of a warranty claim or in the event that its liability may be called into question.

DANGER

La Règlementation locale applicable peut notamment prévoir des obligations ou recommandations relativement aux fréquences, qualifications requises et procédures. La connaissance de cette Règlementation locale applicable est obligatoire pour le propriétaire-usager tout comme pour toute personne chargée de l'entretien, notamment pour assurer la conformité avec la planification, les procédures et les exigences d'inspection. Si le propriétaire-usager ne dispose pas de personnel ayant les qualifications requises et connaissances nécessaires pour procéder à ces inspections, il est OBLIGATOIRE de communiquer avec un inspecteur spécialisé afin d'effectuer l'inspection et procéder à l'entretien. Les inspections et l'entretien DOIVENT être OBLIGATOIREMENT effectués par une personne possédant les qualifications requises et connaissances nécessaires pour procéder à ces inspections, notamment pour éviter tout dommage à l'environnement, au réservoir, aux installations, équipements et autres biens à proximité, ou de dommages corporels dont les blessures graves ou même la mort.

Effectuer les inspections suivantes deux fois par année ou selon la **Règlementation locale applicable, selon la première éventualité.**

Col anti-déversement et boîte de remplissage :

- Pas de fuite au niveau de la plomberie;
- Pas d'accumulation de débris pour de liquide dans le bac de rétention. S'il y a lieu, utilisé l'ouverture de drainage ou des éléments absorbant et un contenant approprié. Disposé du contenue de façon sécuritaire.
- Assurez-vous du bon fonctionnement de la porte, du système de fermeture s'il y a lieu;
- Assurez-vous que la porte n'est pas déformée. Une déformation pourrait entraîner des infiltrations d'eau.

Conserver l'historique de vos fiches d'inspections en sécurité. Ces documents sont la preuve que des inspections ont été conduites par des personnes qualifiés et que les accessoires peuvent être utilisé en toute sécurité. Les Industries Desjardins Ltée se réserve le droit d'exiger copie des formulaires d'inspection effectuées, notamment au cas de réclamation sous garantie ou au cas où sa responsabilité pourrait être recherchée.

⚠ DANGER

Inspection and maintenance **MUST MANDATORILY** be carried out by persons having the required qualification and necessary knowledge for such inspections, among other to avoid any damages to the environment, the storage tank, installations, equipment and other surrounding goods or physical damages including serious injuries or even death. Among others, if the owner-user does not have any staff in possession of the required qualification and necessary knowledge, it is **MANDATORY** to liaise with a specialized inspector in order to proceed to the inspection and maintenance of the storage tank. Keep the history of your inspection records safely. These forms are proof that the inspections were conducted by qualified personnel and the accessories can be used safely. *Les Industries Desjardins Ltée.* reserves the right to require a copy of the form, in particular in case of warranty claims or if its liability could be sought.

⚠ DANGER

Les inspections et l'entretien **DOIVENT** être **OBLIGATOIREMENT** effectués par une personne ayant les qualifications requises et connaissances nécessaires pour procéder à ces inspections, notamment pour éviter tout dommage à l'environnement, au réservoir, aux installations, équipements et autres biens à proximité, ou de dommages corporels dont les blessures graves ou même la mort. Si vous n'êtes pas qualifié et n'avez pas les connaissances nécessaires, il est **OBLIGATOIRE** de communiquer avec un inspecteur spécialisé afin d'effectuer l'inspection du réservoir et procéder à son entretien. Conserver l'historique des fiches d'inspections en sécurité. Ces fiches sont la preuve que des inspections ont été conduites par des personnes qualifiées et que l'accessoire peut être utilisé en toute sécurité. *Les Industries Desjardins Ltée.* se réserve le droit d'exiger copie des formulaires d'inspection effectuées, notamment au cas de réclamation sous garantie ou au cas où sa responsabilité pourrait être recherchée.

6 Storage and Transit – Entreposage et transport

WARNING

- These accessories must be transported in an upright position;
- Do not handle by the lid or door. Handling by the door or cover may damage the product;
- UL/ULC 2583-2021 accessories are not intended for prolonged storage in conditions of excessive temperature, and rough handling (dropping, bumping, crushing, etc.) during transport or handling may result in damage or failure during use.

ATTENTION

- Ces accessoires doivent être transporté en position vertical;
- Ne pas manipulé par le couvercle ou la porte. Une manipulation par la porte ou le couvercle risque d'endommager le produit;
- Les accessoires UL/ULC 2583-2021 ne sont pas destiné à un entreposage prolongé dans des conditions de températures excessives et qu'une manutention brusque (chutes, chocs, écrasement, etc) durant le transport ou la manutention peut entraîner des dommages ou défaillance en cours d'utilisation.

7 Annexes – Annexes

7.1 Use instructions bottom-filling box – Instruction d'utilisation boîte de remplissage par le bas

WARNING

Read carefully the instructions above before filling the tank . Ignoring this instructions could lead to a combustible leak and/or damage the manual pump.

1 - Connection :

- Remove the dust-cap
- Connect the filling hose

2 - Filling :

- Close valves B-C-D
- Open valve A
- Start filling up the tank
- Stop the filling pump when tank is full.

3 - Filling hose fraining :

- Close valve A
- Open valves C and B
- Drain filling hose with the manual pump
- Close valve C
- Disconnect filling hose

4 – Filling box draining (if required) :

- Open valve D
- Close valve B
- Disassemble the quick coupler from the emptying tube and direct it inside a recovery basin
- Drain filling box with manual pump
- Close valve D

5 – System closing :

- Close valve B
- Put back the dust-cap

DANGER

Filling pressure must not exceed 90 psi (620 kPa)
If a leak is detected stop the filling immediately

ATTENTION

Lire attentivement les instructions ci-dessous avant de remplir le réservoir. Ne pas respecter ces instructions pourrait entrainer une fuite de combustible et/ou endommager la pompe manuelle.

1 – Branchement :

- Enlever le bouchon attache-rapide
- Brancher le tuyau de remplissage

2 – Remplissage :

- Fermer les vannes B-C-D
- Ouvrir la vanne A
- Commencer le remplissage du réservoir
- Arrêter la pompe de remplissage lorsque le réservoir est plein.

3 – Vidangeage du tuyau de remplissage :

- Fermer la vanne A
- Ouvrir les vannes C et B
- Vidanger le tuyau de remplissage avec la pompe manuelle
- Fermer la vanne C
- Débrancher le tuyau de remplissage

4 – Vidangeage du boitier (si requis) :

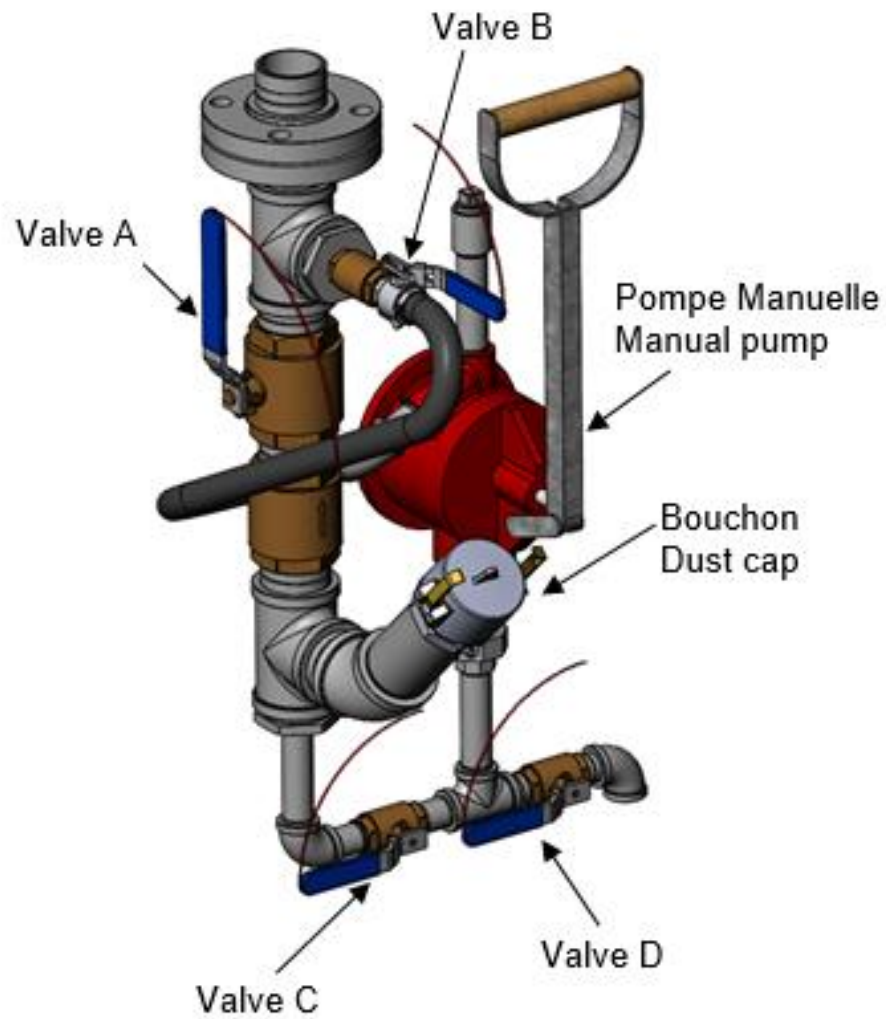
- Ouvrir la vanne D
- Fermer la vanne B
- Démonter l'attache-rapide du tube de vidage et le diriger à l'intérieur d'un bassin de récupération
- Vidanger le boitier avec la pompe manuel
- Fermer la vanne D

5 – Fermeture du système :

- Fermer la vanne B
- Remettre le bouchon attache-rapide

DANGER

Pression de remplissage limitée à 90 psi (620 kPa)
Arrêter le remplissage à l'apparition de fuite



8 Warranty – Garantie

LES INDUSTRIES DESJARDINS LIMITED PRODUCT WARRANTY

GARANTIE LIMITÉE DE PRODUIT LES INDUSTRIES DESJARDINS

The product manufactured by Les Industries Desjardins Ltée. (hereinafter “Desjardins”) are covered by a three (3) year limited warranty, calculated from date of purchase. The Limited Warranty covers manufacturing defects in materials and workmanship only (hereinafter “Manufacturing Defect”).

Les produits par Les Industries Desjardins Ltée. (ci-après “Desjardins”) sont couverts par une garantie limitée de trois (3) ans calculée à partir de la date d’achat. La Garantie Limitée couvre seulement les défauts de fabrication sur les pièces et la main-d’œuvre (ci-après “Défaut de fabrication”).

In the event of a Manufacturing Defect occurring during the warranty period, as a precondition to Desjardins honoring this Limited Warranty, a claim shall be forwarded by the owner of the product, in writing, during that same period by the owner to Desjardins, at its head office in Canada, via post, fax or email. Claims must be sent to Desjardins as follows:

Dans l’éventualité d’un Défaut de fabrication se présentant durant la période de garantie et en tant que condition préalable afin que Desjardins honore cette Garantie Limitée, une réclamation écrite devra être envoyée par le propriétaire du produit, durant cette même période, au siège de Desjardins au Canada, par la poste, par fax ou par courriel. Les réclamations doivent être envoyées à Desjardins aux coordonnées suivantes :

- Les Industries Desjardins Ltée
79, rue Principale
Saint-André de Kamouraska (Québec)
G0L 2H0, Canada
418-493-2114
Service@idtanks.com

- Les Industries Desjardins Ltée
79, rue Principale
Saint-André de Kamouraska (Québec)
G0L 2H0, Canada
418-493-2114
Service@idtanks.com

In order for this Limited Warranty to be valid, the owner of the product under limited warranty must also provide proof of the installation and inspection made prior to commissioning, as well as of all periodic in-service inspection performed since commissioning, in accordance with Desjardins’ Installation, Commissioning, Use and Maintenance Guide. Such proof must be submitted with the warranty claim, as outlined above.

Pour que cette Garantie Limitée soit valide, le propriétaire du produit faisant l’objet de la garantie limitée devra également fournir une preuve de l’installation et de l’inspection faites avant la mise en service, ainsi que tous les rapports d’inspections en service produits depuis la mise en service, en conformité avec le Manuel d’installation, de mise en service, d’utilisation et d’entretien de Desjardins. Une telle preuve devra être fournie avec la réclamation de garantie, tel que décrit ci-haut.

Desjardins will in all cases have the right, at its sole discretion, to inspect the product suspected of presenting a Manufacturing Defect. The owner, and all other persons and entities in charge of or having control over the access to the product, shall grant full and immediate access to Desjardins and its representatives, designated subcontractors or agents to be able to perform said inspection.

Desjardins aura le droit dans tous les cas, à sa seule discrétion, d’inspecter le produit soupçonné de présenter un Défaut de fabrication. Le propriétaire, ainsi que toutes les autres personnes et entités en charge du ou ayant un contrôle sur l’accès au produit, devront accorder à Desjardins, ses représentants, sous-traitants désignés ou agents l’accès complet et immédiat au produit afin qu’ils puissent procéder à une telle inspection.

Desjardins may require the Client to provide digital pictures of the product, part or component suspected of presenting a Manufacturing Defect, as well as request the return of the product, parts or components. In such a case, Desjardins will issue a return authorization number (“RAN”) to be stated on the shipping documentation, prior to any shipping. Desjardins reserves its right to refuse the delivery of any equipment, part or component returned without this RAN.

Desjardins pourra requérir du Client des photos digitales du produit, ses pièces ou sous-composantes soupçonnés de présenter un Défaut de fabrication, ainsi que d’exiger un retour du produit, ses pièces ou sous-composantes. Dans un tel cas, Desjardins émettra un numéro d’autorisation de retour RAN (“Return Authorization Number”) à être indiqué sur les documents de transport avant toute expédition. Desjardins se réserve le droit de refuser la livraison de tout équipement, pièce ou composantes retourné sans RAN.

In particular, the Owner acknowledges and agrees that it shall be deemed to have waived the warranty if it has failed to notify Desjardins of the alleged Manufacturing Defect within thirty (30) days from its discovery during the warranty period. The client will bear all removal, installation, transportation costs and expenses of the product, part or

En particulier, le Propriétaire reconnaît et consent qu’il sera présumé avoir renoncé à la garantie s’il a fait défaut d’aviser Desjardins du Défaut de fabrication allégué à l’intérieur d’un délai de trente (30) jours, calculé à partir du moment de sa découverte durant la période de garantie. En

component thereof for which inspection at Desjardins' plant in Canada has been requested, as well as if Desjardins elects to repair said product, part or component at Desjardins' plant in Canada or replace it, all transportation back to the initial installation site, installation and commissioning costs and expenses.

Whenever Desjardins determines, at its sole discretion, that a product presents a Manufacturing Defect, it will have sole discretion, according to the circumstances, to either:

- repair or have the product or the defective part(s) or component(s) repaired, either at Desjardins' plant in Canada, on-site at the initial installation site or at any designated Desjardins' subcontractor facilities;
- provide a similar dimension product or replacement part or component to the owner, either new or refurbished, which replacement part or component shall remain covered by the limited warranty until the expiration of the duration of the warranty applicable on the original product.
- reimburse to the owner the price originally paid for the defective product to Desjardins or issue a credit for such amount.

Unless otherwise stated herein, no warranty whatsoever shall apply to the product or parts and components thereof for which payment of the purchase price has not been received in full by Desjardins.

Nevertheless Desjardins has a responsibility insurance of two millions dollars covering damages that could be occasioned by a manufacturing problem, Desjardins expressly disclaims any liability for whatever damages, costs, expenses, losses or any other amount whatsoever in relation with or derived from a cause other than a Manufacturing Defect, and no warranty whatsoever shall apply nor recourses exist, all of which are specifically disclaimed in such cases. In other words, **THERE ARE NO WARRANTIES WHICH EXTEND BEYOND THE DESCRIPTION ON THE FACE HEREOF.** Without limiting the generality of the foregoing, no liability or recourses shall exist and no Limited Warranty coverage shall apply in any of the following cases:

- Improper or faulty installation, commissioning, use or maintenance, including failure to comply with Desjardins' Installation, Commissioning, Use and Maintenance Guide;
- Non-compliance with any danger, warning or other notice regarding the product, its installation, commissioning, use or maintenance appearing on the product itself or in Desjardins' Installation, Commissioning, Use and Maintenance Guide;
- Any damage or loss incurred after delivery of the product by Desjardins (unless Desjardins has specifically agreed to be

cas de requête d'inspection par Desjardins à son établissement du Canada, tous les coûts et frais d'enlèvement, d'installation et de transport du produit, ses pièces ou composantes seront à la charge du client. De même, si Desjardins décide de réparer le produit, ses pièces ou composantes à son établissement du Canada, ou de remplacer ces derniers, tous les frais de transport, d'installation et de mise en service au lieu d'installation initial seront à la charge du client.

Lorsque Desjardins détermine, à sa seule discrétion, qu'un produit présente un Défaut de fabrication, il aura seule discrétion de décider, selon les circonstances, soit de :

- réparer ou faire réparer le produit ou la(les) pièce(s) ou composante(s) défectueux(es), soit à l'établissement de Desjardins au Canada, au site d'installation initial ou à tout autre établissement d'un sous-traitant désigné par Desjardins;
- fournir un produit de dimension similaire ou les pièces ou composantes de rechange au propriétaire, à l'état neuf ou reconditionné. Tel pièces ou composantes de rechange demeurera couvert par la garantie limitée jusqu'à l'expiration de la garantie applicable au produit original;
- rembourser au propriétaire le prix payé à l'origine à Desjardins pour le produit défectueux ou émettre une note de crédit au même montant.

Sauf mention contraire aux présentes, aucune garantie quelle qu'elle soit ne sera applicable à un produit ou ses pièces et composantes pour lequel le plein paiement du prix d'achat n'aurait pas été reçu par Desjardins.

Malgré que Desjardins possède une assurance responsabilité de deux millions couvrant les dommages qui pourrait être occasionnés par un défaut de fabrication, Desjardins décline expressément de toute responsabilité pour quelque dommage, coûts, frais, pertes ou tout autre montant quel qu'il soit en relation avec ou découlant d'une cause autre qu'un Défaut de fabrication et aucune garantie quelle qu'elle soit ne sera applicable, ni aucun recours ne seront disponibles dans de tels cas faisant ici l'objet d'une exclusion expresse. En d'autres mots, **IL N'Y A AUCUNE GARANTIE S'APPLIQUANT AU-DELÀ DE CE QUI EST DECRIE À LA FACE MÊME DES PRÉSENTES.** Sans limiter la généralité de ce qui précède, aucune responsabilité ni aucun recours n'existeront ni aucune couverture en vertu la Garantie Limitée ne sera applicables advenant l'un des cas suivants :

- Installation, mise en service, utilisation ou entretien inadéquat ou fautif, incluant le défaut de se conformer au Manuel d'installation, de mise en service, d'utilisation et d'entretien;
- Défaut de conformité avec tout avis de danger, avertissement ou autre notification concernant le produit, son installation, mise en service, utilisation ou entretien, apparaissant sur le produit lui-même ou dans le Manuel d'installation, de mise en service, d'utilisation et d'entretien de Desjardins;

responsible for such damages or losses as per the terms and conditions of the sales documents), as well as any damage or loss incurred during or caused by improper or faulty storage, handling, installation, commissioning, use or maintenance;

- Any negligence, abusive or rough usage, deliberate or intentional action, vandalism or damage caused by any other person, animal, object, vehicle, machine or equipment, or any accessory, part or component not originally sold by Desjardins with the product;
 - Any damage or loss caused by the storage of incompatible product and/or inadequate environment installation for the production material and/or coating used in the manufacturing;
 - Any damage or loss caused by or resulting in all or in part from an accident, fire, explosion, sand, flood/water, lightning, incorrect or insufficient voltage or power surge or other related electrical abnormalities or fluctuations, acts of God and similar events;
 - Any damage or loss caused by modifications, repairs or other work performed by persons other than Desjardins, its personnel or its designated authorized subcontractors, including but not limited, those persons that may have affected the product's stability or performances, or the impossibility for Desjardins to carry out an inspection due to such a situation;
 - Normal wear and tear;
 - Costs and other expenses arising from the necessity to remove the product, parts or components thereof, as well as all shipping costs, re-installation or commissioning of the repaired or replacement product, part or component;
 - Any damage or loss caused by any corrosive fumes, vapours, liquids or other substances;
 - Similar events.
 - Any plumbing is not covered by this warranty. Even if leak detection test has been made in our plant, it is possible that plumbing sealing be affected by transport and/or handling of products. It is highly recommended to perform a leak detection test on site before start-up. This test has to be done by a competent and approved by local authorities' person and be done following the best practice.
 - Any secondary equipment (level gauge, pump, etc...). Those equipments are warranty under the terms of the original manufacturer. Desjardins warranty does not cover any defect
- Tout dommage ou perte encourue après la livraison du produit par Desjardins (sauf si Desjardins a expressément consenti à être responsable pour tel dommage ou perte dans les termes et conditions des documents de vente), ainsi que tout dommage ou perte encourue durant ou causé par l'entreposage, la manipulation, l'installation, la mise en service ou l'entretien inadéquat ou fautif;
 - Toute négligence, usage abusif ou brutal, action délibérée ou intentionnelle, vandalisme ou dommage causé par toute autre personne, animal, objet, véhicule, machine ou équipement, ou tout accessoire, pièce ou composante n'ayant pas été vendue à l'origine par Desjardins avec le produit;
 - Tout dommage ou perte causée par le stockage d'un produit non compatible et/ou installation dans un environnement inadéquat pour les matériaux de fabrications et/ou revêtement utilisés dans la fabrication;
 - Tout dommage ou perte causée par ou résultant, en tout ou en partie, d'un accident, incendie, explosion, sable, inondation/eau, éclair, voltage incorrect ou insuffisant, surtension ou autre anomalie ou fluctuation d'origine électrique, force majeure et autre évènements similaires;
 - Tout dommage ou perte causée par des modifications, réparations ou autre travaux réalisés par des personnes autre que Desjardins, son personnel ou les sous-traitants autorisés et désignés incluant, sans limitation, les personnes pouvant avoir affecté la stabilité ou les performances du produit, ainsi que dans les cas d'impossibilité pour Desjardins de procéder à une inspection en raison d'une telle situation;
 - Usure normale;
 - Coûts et autre frais résultant de la nécessité d'enlever le produit, ses pièces ou composantes, ainsi que tous les frais d'expédition, réinstallation ou mise en service du produit, ses pièces ou composantes réparés ou de remplacement;
 - Tout dommage ou perte causée par des fumées, vapeurs, liquides ou autres substances corrosives;
 - Cas similaires.
 - Toute plomberie n'est pas couverte par cette présente garantie. Bien que des tests d'étanchéités soient effectués en usine, il est possible que l'étanchéité de la plomberie soit affectée par la manipulation et/ou le transport. Il est donc fortement recommandé qu'un test d'étanchéité soit fait sur le site avant la mise en marche. Ce test doit être fait par une personne compétente et reconnue comme tel par les autorités locales, et en suivant les règles de l'art.
 - Tout équipements secondaires (jauge de niveau, pompe etc...). Ces éléments sont garantis selon les termes du manufacturier original.

and/or expenses occasioned by the dysfunction of those equipment.

La garantie de Desjardins ne couvre aucunement la défectuosité et/ou frais occasionnés par la défectuosité de ces équipements

Desjardins' liability under this Limited Warranty is limited, in all cases, to an amount equal to the purchase price of the product found to be defective. IN ALL CASES, NO WARRANTY SHALL APPLY IF THE PURCHASE PRICE OF THE PRODUCT HAS NOT BEEN PAID IN FULL TO DESJARDINS.

La responsabilité de Desjardins en vertu de cette Garantie Limitée est limitée, dans tous les cas, à un montant égal au prix d'achat du produit ayant été trouvé défectueux. DANS TOUS LES CAS, AUCUNE GARANTIE NE SERA APPLICABLE SI LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT N'A PAS ÉTÉ PLEINEMENT PAYÉ À DESJARDINS.

THIS LIMITED WARRANTY CONSTITUTES THE SOLE AND EXCLUSIVE WARRANTY OF DESJARDINS ON ITS PRODUCTS AND, TO THE EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW, IS IN LIEU OF ANY OTHER ORAL, WRITTEN, EXPRESS, IMPLICIT, LEGAL, OR ANY OTHER WARRANTY OR REPRESENTATION WHATSOEVER. ALL OTHER IMPLIED WARRANTIES ARE EXCLUDED, INCLUDED THE WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. IN THE EVENT DESJARDINS SHOULD BE DEEMED TO HAVE MADE ANY SUCH WARRANTIES DESPITE THIS SPECIFIC EXCLUSION OF SUCH WARRANTIES, SUCH WARRANTIES SHALL NOT BE EXTENDED BEYOND THE DURATION OF THE LIMITED EXPRESS WARRANTY HEREIN. Desjardins, its directors, officers, employees, agents, subcontractors and affiliated entities, shall in no event be held liable towards the owner or towards any other person for any indirect, incidental, consequential, special or punitive damage, or for any damage or cause not expressly stated in this Limited Warranty, including for loss of income, profits, goodwill and other tangible or non-tangible assets, for environmental damages, for bodily injury, other physical lesion or death, no matter if based on contract, tort, negligence or any other cause of action. Where limitation for incidental or consequential damages or on the duration of an implied warranty is not permitted by law, additional recourses may be available. The foregoing shall apply even if Desjardins has been advised of the possibility of such damages.

CETTE GARANTIE LIMITÉE CONSTITUE LA SEULE ET UNIQUE GARANTIE DE DESJARDINS SUR SES PRODUITS ET, DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE ORALE, ÉCRITE, EXPRESSE, IMPLICITE, LÉGALE OU TOUTE AUTRE GARANTIE OU REPRÉSENTATION QUELLES QU'ELLES SOIENT. TOUTES LES AUTRES GARANTIES IMPLICITES SONT EXCLUSES, Y COMPRIS LA GARANTIE DE COMMERCIALITÉ ET D'ADAPTATION À UNE USAGE PARTICULIER. ADVENANT QUE DESJARDINS SOIT PRESUME AVOIR FAIT DE TELLES GARANTIES MALGRÉ L'EXCLUSION SPÉCIFIQUE DE TELLES GARANTIES, CES GARANTIES NE POURRONT ÊTRE EXTENSIONNÉES AU-DELÀ DE LA DURÉE DE LA GARANTIE LIMITEE EXPRESSE PRÉVUE AUX PRÉSENTES. Desjardins, ses administrateurs, dirigeants, employés, agents, sous-traitants et entités affiliées ne pourront en aucun cas être tenus responsable envers le propriétaire ou envers toute autre personne pour tout dommage indirect, accessoire, consécutif, spécial ou punitif ou pour tout autre dommage ou cause n'étant pas expressément prévue dans cette Garantie Limitée, incluant pour perte de revenus, de profits, d'achalandage et autres actifs corporels et incorporels, dommages environnementaux, blessures physiques, autres lésions physiques ou décès, qu'ils soient basé sur un contrat, un délit, une négligence ou toute autre cause d'action. Lorsque des limitations pour dommages indirects ou consécutifs ou concernant la durée de la garantie ne sont pas permis par la loi, des recours additionnels pourraient être disponible. Ce qui précède sera applicable même si Desjardins a été informé de la possibilité de tels dommages.

In the event that a court of law finds Desjardins liable under this Limited Warranty, notwithstanding Desjardins' above stated disclaimers, exclusions and limitations of liability provisions, it is expressly agreed that Desjardins cannot be held liable for the payment of any sum exceeding the total amount it has received the purchase of the product presenting a Manufacturing Defect, and the duration of any warranty cannot be extended beyond the above mentioned Warranty Period, regardless of the cause of action.

Dans l'éventualité qu'une cour de justice retiendrait la responsabilité de Desjardins aux termes de la présente Garantie Limitée, ceci malgré les décharges, exclusion et limitations de responsabilités mentionnées ci-haut, il est expressément convenu que Desjardins ne peut être tenu responsable pour le paiement de toute somme excédant le montant total ayant été reçu pour l'achat du produit présentant un Défaut de fabrication et la durée de toute garantie ne pourra être extensionnée au-delà de la durée de la Garantie Limitée susmentionnée, quelle que soit la cause d'action.

This Limited Warranty is transferable to the subsequent owner of the product until expiration of the warranty period based on the original purchase date and upon the limited terms, conditions, limitations, disclaimers and exclusions contained herein.

Cette Garantie Limitée est transférable au propriétaire subséquent du produit jusqu'à l'expiration de la période de garantie basée sur la date d'achat originale et conformément aux termes limités, conditions, limitations, décharges et exclusions y étant mentionnés.

